

# Qualité des services de santé Ontario

*Améliorons notre système de santé*

## Système de prothèse rétinienne pour la rétinite pigmentaire avancée : Recommandation du CCOTS

### RECOMMANDATION DU COMITÉ CONSULTATIF ONTARIEN DES TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ

- Le Comité consultatif ontarien des technologies de la santé recommande la prise en charge à même les fonds publics du système de prothèse rétinienne pour la rétinite pigmentaire avancée

### RAISON DE LA RECOMMANDATION

Les membres du Comité consultatif ontarien des technologies de la santé sont parvenus à la conclusion que le système Argus II a fait preuve d'efficacité clinique en restaurant une partie de la vision fonctionnelle de personnes atteintes de rétinite pigmentaire avancée. Ils ont tenu compte du rapport qualité-prix et des expériences vécues par les personnes affectées et souligné que le système Argus II pouvait améliorer la qualité de la vie des personnes pour lesquelles il n'existe aucune autre option de traitement.<sup>1</sup>

---

Commentaire public : Tenue juillet 28 au août 18, 2017.

## Facteurs de décision concernant le système de prothèse rétinienne pour la rétinite pigmentaire avancée

Critères de décision	Critères secondaires	Facteurs qui ont influé sur la décision
<p><b>Avantage clinique global</b></p> <p>Quelle est la probabilité que la technologie de la santé/l'intervention se traduise par un bienfait global élevé, modéré ou faible?</p>	<p><b>Efficacité</b></p> <p>Dans quelle mesure la technologie de la santé/l'intervention sera-t-elle efficace (en tenant compte des variabilités éventuelles)?</p> <p><b>Sécurité</b></p> <p>Dans quelle mesure la technologie de la santé/l'intervention est-elle sûre?</p> <p><b>Charge de la maladie</b></p> <p>Quelle est la taille probable de la charge de maladie associée à cette technologie / intervention en matière de santé?</p> <p><b>Besoin</b></p> <p>Quelle est l'importance du besoin pour cette technologie de la santé/intervention?</p>	<p>Comparativement à la vision résiduelle, le système de prothèse rétinienne Argus II améliore la fonction visuelle (NIVEAU modéré), les résultats fonctionnels (NIVEAU modéré), et la qualité de la vie (NIVEAU faible à modéré) chez les personnes atteintes de rétinite pigmentaire avancée.</p> <p>Le système Argus II présente un meilleur profil de sécurité en raison de modifications apportées à la conception de l'appareil et de nouvelles techniques chirurgicales.</p> <p>Environ 4 000 personnes sont atteintes de rétinite pigmentaire en Ontario, mais seulement celles qui sont à un stade avancé (&lt;1 %) seraient admissibles au système Argus II dans la province.</p> <p>Le système Argus II est le seul appareil qui peut être actuellement implanté pour restaurer une vision fonctionnelle partielle chez les personnes atteintes de rétinite pigmentaire avancée</p>
<p><b>Respect des valeurs morales et sociétales attendues<sup>a</sup></b></p> <p>Dans quelle mesure l'adoption de la technologie de la santé/l'intervention respecte-t-elle les valeurs morales et sociétales?</p>	<p><b>Valeurs sociétales</b></p> <p>Dans quelle mesure l'adoption de la technologie de la santé/l'intervention respecte-t-elle les valeurs sociétales attendues?</p> <p><b>Valeurs morales</b></p> <p>Dans quelle mesure l'adoption de la technologie de la santé/l'intervention respecte-t-elle les valeurs morales attendues?</p>	<p>L'adoption du système Argus II est probablement conforme aux valeurs sociétales et déontologiques attendues.</p>
<p><b>Optimisation des ressources</b></p> <p>Dans quelle mesure la technologie de la santé/l'intervention est-elle efficace?</p>	<p><b>Évaluation économique</b></p> <p>Dans quelle mesure la technologie de la santé/l'intervention est-elle efficace?</p>	<p>Le système Argus II présenterait un bon rapport qualité-prix si la volonté de payer était supérieure à 97 429 \$ par AVAQ acquise.</p>
<p><b>Faisabilité de l'adoption dans le système de santé</b></p> <p>Dans quelle mesure la technologie de la santé/l'intervention peut-elle être adoptée par le système de santé de l'Ontario?</p>	<p><b>Faisabilité économique</b></p> <p>Dans quelle mesure la technologie de la santé/l'intervention est-elle réalisable sur le plan économique?</p> <p><b>Faisabilité organisationnelle</b></p> <p>Dans quelle mesure la technologie de la santé/l'intervention est-elle réalisable sur le plan organisationnel?</p>	<p>Compte tenu de quatre implantations par an, la prise en charge du système Argus II coûterait entre 0,71 et 0,78 million de dollars par an à la province.</p> <p>Le Réseau universitaire de santé a formé une équipe de spécialistes capables d'effectuer l'implantation du système Argus II et d'assurer le dépistage, le suivi, la formation visuelle et la réadaptation nécessaires.</p>

Abréviations : NIVEAU, notation de l'évaluation des recommandations, développement et évaluation; AVAQ, année de vie ajustée en fonction de la qualité.

<sup>a</sup>Valeurs morales et sociétales prévues ou présumées concernant l'affection ciblée, de la population ciblée et/ou des options de traitement. À moins qu'il y ait des preuves scientifiques corroborant la véritable nature des valeurs morales et sociétales, on étudie les valeurs attendues.

## RÉFÉRENCES

- (1) Health Quality Ontario. Retinal prosthesis system for advanced retinitis pigmentosa: a health technology assessment update. Ont Health Technol Assess Ser [Internet]. 2017 Nov;17(13):1-62. Available from: <http://www.hqontario.ca/evidence-to-improve-care/journal-ontario-health-technology-assessment-series>

### Clause de non-responsabilité

### À propos de Qualité des services de santé Ontario

### À propos de CCOTS

### Comment obtenir des recommandations du Comité consultatif ontarien des technologies de la santé

Qualité des services de santé Ontario  
130, rue Bloor Ouest  
10e étage  
Toronto, Ontario M5S 1N5  
Tél. : 416 323-6868  
Sans frais : 1 866 623-6868  
Télec. : 416 323-9261  
Courriel: [EvidenceInfo@hqontario.ca](mailto:EvidenceInfo@hqontario.ca)  
[www.hqontario.ca](http://www.hqontario.ca)

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2017

### **Mention**

Qualité des services de santé Ontario. Système de prothèse rétinienne pour la rétinite pigmentaire avancée : Recommandation du CCOTS [Internet]. Toronto (ON) : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2017 novembre; 3 pp. Consultable à : <http://www.hqontario.ca/améliorer-les-soins-grâce-auxdonnées-probantes/évaluations-des-technologies-de-la-santé/examens-et-recommandations/système-prothèse-rétinite-pigmentaire>